



BULLETIN D'INSCRIPTION ETE 2017

A retourner au F.C. MONTAIGU – Stages d'été – BP 233

85602 MONTAIGU Cedex – Tél : 06.44.14.32.29

Site : <http://www.footballclubmontaigu.com>

Mail : patator.fcm@gmail.com



Stagiaire (7 à 17 ans)	Adulte responsable
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Adresse :
Licencié à :	Code postale : Ville :
Club :	Téléphone Fixe : / / / /
Numéro de sécurité sociale :	Portable : / / / /
Nom et numéro de la mutuelle :	E-mail :@.....
.....

Natation : votre enfant sait-il nager ? Entourer la bonne case :

Oui (dans ce cas, merci d'envoyer le brevet de natation de 25 mètres, sauf s'il a été envoyé l'année dernière).

Non (dans ce cas votre enfant pourra aller à la piscine mais sans aller dans le grand bassin).

Grille des tailles de la tenue offerte

(Entourez les cases correspondant à votre choix)

Tailles maillots/shorts	7-10 ans (XXS)	10-12 ans (XS)	12-14 ans (S)	14-16 ans (M)	L
Tailles chaussettes	30/34		34/38		39/44

Formule de stage (Entourez la ou les case(s) correspondant à votre choix)

Pension complète (du lundi au vendredi)		Pension complète (du dimanche soir 18h30, au vendredi : supplément 35 euros).	
Stage	Dates du séjour	Stage	Dates du séjour
Stage n° 1	Du 10 au 14 juillet	Stage n°1 bis	Du 9 au 14 juillet
Stage n° 2	Du 17 au 21 juillet	Stage n°2 bis	Du 16 au 21 juillet
Stage n° 3	Du 24 au 28 juillet	Stage n°3 bis	Du 23 au 28 juillet
Stage n°4	Du 21 au 25 Aout	Stage n°4 bis	Du 20 au 25 Aout
Stage n°5	Du 28 Aout au 1 Septembre	Stage n°5 bis	Du 27 Aout au 1 Septembre
Demi-pension (du lundi au vendredi)			
Stage n°6	Du 10 au 14 juillet		
Stage n°6 bis	Du 10 au 13 juillet		
Stage n°7	Du 17 au 21 juillet		
Stage n°8	Du 24 au 28 juillet		
Stage n°9	Du 21 au 25 Aout		
Stage n°10	Du 28 Aout au 1 Septembre		

Concernant la première semaine, la restauration du midi n'est pas comprise (à cause du 14 juillet). Chaque stagiaire devra emmener son pique-nique. Le tarif est calculé en fonction.

Parrainage (valable uniquement pour une première inscription)

Devenez parrain des stages de football FC Montaigu et recevez une déduction immédiate sur votre stage.

Déduction de 5€ sur votre stage en demi-pension soit 190€

Déduction de 10€ sur votre stage en pension complète soit 385€

Je parraine (Nom et Prénom du frère, de la sœur, ou d'un ami)

Offre de parrainage « féminines »

Vous êtes une jeune fille, parrainez une sœur, ou une copine et profitez d'une offre EXCEPTIONNELLE !

Déduction de 15€ sur votre stage et de 10€ pour votre sœur ou votre copine (valable pour un stage en demi-pension)

Déduction de 20€ sur votre stage et de 15€ pour votre sœur ou votre copine (valable pour un stage en pension complète)

Je parraine (Nom et Prénom de la sœur ou de la copine)

Site : <http://www.footballclubmontaigu.com>

Mail : patator.fcm@gmail.com

Complexe sportif Municipal Maxime Bossis

Rue du Mondial

85600 MONTAIGU

Tarifs : Cochez la case correspondant à votre choix

Formule stage			
<input type="checkbox"/> Pension complète 1 semaine : 395 €	<input type="checkbox"/> Pension complète 2 semaines : 790 €	<input type="checkbox"/> Pension complète 3 semaines : 1185€	<input type="checkbox"/> Possibilité de rester un week-end en famille d'accueil : 150 euros.
<input type="checkbox"/> Demi-pension 1 semaine : 195 € (concerne la semaine 2 ou 3 ou 4 ou 5)	<input type="checkbox"/> Demi-pension 2 semaines : 390 € (concerne 2 semaines parmi les semaines 2, 3, 4 et 5).	<input type="checkbox"/> Demi-pension 3 semaines : 585 € (concerne 3 semaines parmi les semaines 2, 3, 4 et 5).	
<input type="checkbox"/> Demi-pension 1 semaine : 165 € (concerne la semaine 1 où chaque stagiaire doit emmener son pique-nique).	<input type="checkbox"/> Demi-pension 2 semaines : 360 € (concerne la semaine 1 avec 1 des 4 autres semaines).	<input type="checkbox"/> Demi-pension 3 semaines : 555 € (concerne la semaine 1 avec 2 des 4 autres semaines).	
<input type="checkbox"/> Demi pension 4 jours : 140 euros (concerne la première semaine du lundi 10 au jeudi 13 juillet où chaque stagiaire doit emmener son pique-nique).			

Pour la première semaine, les demi-pensionnaires devront emmener leur pique-nique. Cependant, un repas chaud sera proposé aux pensionnaires le midi comme pour les autres semaines.

Possibilité de covoyage, encadré, au départ des grandes villes, tarification sur demande.

- 1- Pension complète qui débute le dimanche soir à partir de 18h30 : supplément **35 euros.**
- 2 - Parrainage (1 frère, sœur, ami) les réductions de parrainage ne sont pas cumulables
- 3 - Offre parrainage « féminines » (sœur ou copine) les réductions de parrainage ne sont pas cumulables
- 4 – Points fidélité : Réduction utilisée en fonction du nombre de points acquis lors des stages précédents : **euros. ***
- 5 – votre Comité d'Entreprise est adhérent des stages FC Montaigu : déduction de **20 euros pour la Demi Pension**
- 5 – votre Comité d'Entreprise est adhérent des stages FC Montaigu : déduction de **40 euros pour la Pension complète.**

* : chaque stage permet de bénéficier de points fidélité ; à partir de 10 points vous bénéficiez de 10 euros de réduction sur le stage suivant.

Total : (Formule : €) + (1 : €) - (2 : €) - (3 :€) - (4 :€) - (5 :€) = Total dû :€

Pour valider la déduction liée à votre CE, merci de préciser le nom de l'entreprise et de mettre le tampon de l'entreprise dans l'encadré :

Nom de l'entreprise : Tampon :

Règlement :

Possibilité de régler en 1, 2, ou 3 fois :

- Par chèque(s) libellé à l'ordre du Football Club de Montaigu (montant 1 :€ ; montant 2 :€ ; montant 3 :€)
- Par espèce (montant :€)
- Par chèques vacances (montant :€)
- Par coupon sport (montant :€)
- Autres : CAF/MSA (montant :€)
- Je désire une facture

Information importante : l'inscription sera validée à réception du règlement.

A remplir par l'adulte responsable

Je soussigné(e)

- Autorise mon fils (ma fille) à participer au stage d'été F.C.M organisé à Montaigu pendant la semaine Du Au
- M'engage à rembourser, sur présentation des justificatifs, les frais médicaux avancés par l'organisateur.
- Autorise l'organisateur à utiliser les vidéos, photos du stage, sur tous les supports publicitaires et internet.
- Autorise l'organisateur à suspendre les activités sportives de mon enfant si le comportement de celui-ci est jugé intolérable. Le renvoi disciplinaire ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales du stage (annulation, interruption, assurance, tarif ...)
- Déclare que toutes les informations indiquées sont exactes.

Fait à : Le : ... / ... / ...

Signature

Site : <http://www.footballclubmontaigu.com>

Mail : patator.fcm@gmail.com

Complexe sportif Municipal Maxime Bossis

Rue du Mondial

85600 MONTAIGU



CONDITIONS GENERALES



ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

Procédure d'inscription :

→ Les parents ou le représentant légal, remplissent entièrement le dossier ainsi que les pièces suivantes :

- Fiche sanitaire (une fiche sanitaire suffit par saison de foot, sauf s'il y a des changements : par exemple, si l'enfant effectue les stages de Toussaint et les stages de Noël, la fiche sanitaire n'est pas à renvoyer pour les stages de Noël car elle a déjà été donnée à la Toussaint).
- Brevet de natation (25m) délivré par un maître-nageur (sauf s'il a été donné la saison précédente). Le brevet de natation nous permet d'avoir l'assurance que le stagiaire sait nager et qu'il peut donc évoluer en toute sécurité dans un grand bassin. Si votre enfant ne sait pas nager, signaler le nous. Votre enfant ne sera bien évidemment pas pénalisé. Il pourra s'amuser avec les autres stagiaires dans le petit bassin, la rivière et les toboggans.
- Le règlement du prix du stage, selon le mode choisi (Chèque, Espèces, Chèques Vacances ANCV, Coupons Sport, prises en charge C.E. ...)
- Pour les joueurs licenciés F.F.F. : La photocopie de la licence du stagiaire (une seule suffit par saison de foot : par exemple, si l'enfant effectue les stages de Toussaint et les stages de Noël, la photocopie de licence n'est pas à renvoyer pour les stages de Noël car elle a déjà été donnée à la Toussaint).
- Pour les joueurs non licenciés : Un certificat médical autorisant la pratique du football (datant de moins de 3 mois)

→ Une fois le dossier complet : il ne reste plus qu'à signer la fiche et envoyer le tout à :

**FC MONTAIGU, Stages d'été,
BP 233, 85602 MONTAIGU cedex**

Agrémentation

Les Stages du FC Montaigu ont reçu l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports et sont habilités à percevoir des aides d'un Comité d'Entreprise, de la Caisse d'Allocations Familiales, ou tout autre organisme.

Cas d'annulation de stage :

DU FAIT DU STAGIAIRE

Contactez directement le directeur du stage pour trouver une solution.

DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le FC Montaigu peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires (20) n'est pas atteint. Dans ce cas, vous serez averti, au plus tard un mois avant le début du stage, par le directeur des stages (mail ou téléphone).

Une autre semaine de stage sera proposée au stagiaire, dans la mesure du possible, celui-ci sera libre d'accepter sinon le FC Montaigu remboursera l'intégralité du stage aux parents ou représentant légal.

Blessure, absence, assurance

Le stagiaire et sa famille s'engagent à participer au stage dans son intégralité et renoncent à tout remboursement en cas de départ volontaire. Les cas de blessures ou maladies seront traités individuellement par le directeur des stages. Les parents ou représentants légaux s'engagent à prévenir le plus tôt possible d'une absence du stagiaire pour raisons médicales. En cas d'accident, de blessures, d'incidents ou autre, c'est l'assurance personnelle du pratiquant qui couvrira la totalité d'éventuels frais. Le FC Montaigu s'engage, le cas échéant, à vous accompagner et à fournir toute pièce nécessaire à vos démarches administratives.

Site : <http://www.footballclubmontaigu.com>

Mail : patator.fcm@gmail.com

Complexe sportif Municipal Maxime Bossis

Rue du Mondial

85600 MONTAIGU

Prestations des Stages d'été FC Montaigu

L'inscription aux Stages d'été du FC Montaigu comprend les prestations suivantes :

- Des repas au restaurant pour les stages d'été (hors semaine du 14 juillet) et goûter tous les jours pour toutes les semaines de stages ;
- Un encadrement diplômé par la Fédération Française de Football et expérimenté assurant au minimum 8 séances de football sur la semaine ;
- Des activités de loisirs (piscine, babyfoot, tennis de table, tennis ballon ...)
- Du matériel et des infrastructures nécessaires au bon déroulement des Stages ;
- Une tenue complète de footballeur estampillée « Stages FC Montaigu » (Maillot / short / chaussettes) ;
- Une photo de groupe pour chaque pratiquant ;
- Une fiche bilan remplie par l'éducateur avec un point sur les différentes compétences du footballeur (techniques...)
- Un diplôme attestant de la participation au stage.
- Deux points fidélité acquis par jour de stage en demi-pension effectué et 3 points de fidélité acquis par jour de stage en pension complète effectué (10 euros de réduction sur le tarif du prochain stage à partir de 10 points acquis).

Péri-foot

Vous ne pouvez pas déposer et/ou récupérer votre enfant aux horaires indiqués dans le planning, sachez que nous vous proposons du Péri-foot. Concrètement, vous devez prévenir le directeur des stages de l'horaire à laquelle vous venez déposer ou récupérer votre enfant. L'accueil des enfants pour le péri-foot est possible entre 7h30 et 8h45 et entre 17h45 et 18h30. En fin de semaine, vous devrez régler le solde dû.

Le prix du péri-foot est le suivant : 0.50 euros par quart d'heure avant 8h45 ou après 17h45.

Points fidélité

Chaque stage de football permet d'accumuler des points fidélités :

Une journée de stage durant les petites vacances rapporte 1 point.

Une journée de stage durant les vacances d'été en demi-pension rapporte 2 points.

Une journée de stage durant les vacances d'été en Pension complète rapporte 3 points.

A partir de 10 points, le stagiaire pourra déduire 10 euros sur le stage suivant.

Exemple : Tom a effectué un stage en demi-pension du 18 au 22 Juillet 2016. Il a acquis 10 points fidélité. Il décide d'effectuer 7 jours de stage en Octobre 2016 (vacances de la Toussaint). Lors de l'inscription aux stages de la Toussaint, il pourra déduire les 10 euros gagnés en Juillet sur le prix du stage. A la fin du stage de la Toussaint, il bénéficiera de 7 points. Il devra donc attendre d'avoir 10 points pour bénéficier d'une nouvelle réduction de 10 euros.

Le nombre de points fidélité acquis sera noté sur le diplôme donné en fin de stage.

Conseils argent de poche et objets de valeurs

Il est préférable de remettre son argent de poche à l'éducateur responsable afin d'éviter les vols. Cet argent est consigné dans une caisse et le montant est noté sur le cahier de comptes.

Il est possible de ramener de l'argent tous les jours, le FC Montaigu ne fera aucun crédit aux stagiaires. Le solde est restitué par l'éducateur à la clôture du stage.

L'organisation des stages FC Montaigu conseille vivement de ne pas apporter d'objets ou vêtements de valeur, nous précisons également que chaque stagiaire est responsable de ses effets personnels durant l'intégralité du stage. Le FC Montaigu ne pourra être tenu responsable et n'assurera aucun remboursement des objets perdus ou volés.

Règlement intérieur

Le FC Montaigu vous informe que la consommation d'alcool, de tabac ou toute autre substance illicite est interdite aux pratiquants.

Les stagiaires s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie des stages.

En cas de manquement au règlement intérieur, le FC Montaigu se réserve le droit de contacter les parents ou représentants légaux, et selon la gravité des faits, de renvoyer le stagiaire chez lui. Les éventuels frais inhérents à ce renvoi seront à la charge de la famille ou des responsables légaux du pratiquant, de plus aucun remboursement ou avoir ne sera effectué.

La simple inscription aux Stages FC Montaigu engage les parents, tuteurs ou représentants légaux à accepter l'application éventuelle de leur responsabilité civile. De ce fait, le stagiaire en sera informé par son entourage. Le FC Montaigu décline toute responsabilité en cas d'actes de vandalisme, de vols, de destructions volontaires commis par un stagiaire pendant la durée de son stage ou un tiers étranger aux stages. De même, l'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de dommages voire même de vol d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.

Durant l'intégralité du stage, le pratiquant est placé sous l'autorité permanente du directeur et des éducateurs.

Les stagiaires sont pris en charge à leur arrivée le lundi au point d'accueil jusqu'à la clôture du stage le vendredi (sauf demi-pension, arrivée le dimanche...).

Site : <http://www.footballclubmontaigu.com>

Mail : patator.fcm@gmail.com

Complexe sportif Municipal Maxime Bossis

Rue du Mondial

85600 MONTAIGU

FICHE SANITAIRE

A retourner au F.C. MONTAIGU – Stages d'été – BP 233
85602 MONTAIGU Cedex – Tél : 06.44.14.32.29

1 – Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Garçon Fille :

2 - Vaccinations (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccins obligatoires	Oui	Non	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole	
Poliomyélite				Oreillons	
Ou DT polio				Rougeole	
Ou Tétracoq				Coqueluche	
BCG				Autre (préciser)	

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

3 - Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? OUI NON

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants.

(boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole		Varicelle		Angine		Rhumatisme articulaire		Scarlatine	
Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Coqueluche		Otite		Rougeole		Oreillons			
Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non		

Allergies :

Asthme Oui Non Médicamenteuses Oui Non Autres
Alimentaires Oui Non Prescriptions alimentaires

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler)

.....
.....

Indiquez ci-après :

Les **difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les **précautions à prendre** :

.....
.....
.....

Site : <http://www.footballclubmontaigu.com>

Mail : patator.fcm@gmail.com

Complexe sportif Municipal Maxime Bossis

Rue du Mondial

85600 MONTAIGU

4 - Recommandations utiles des parents :

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... Précisez :

.....
.....
.....
.....

5 - Responsable de l'enfant :

Nom Prénom.....

Adresse (pendant le séjour)

.....
.....

Tél fixe : / / / /

Tél portable : / / / /

Bureau : / / / /

Nom et tél du médecin traitant (facultatif)

Je soussigné, Responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : / /

Signature :

Observations :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Site : <http://www.footballclubmontaigu.com>

Mail : patator.fcm@gmail.com

Complexe sportif Municipal Maxime Bossis

Rue du Mondial

85600 MONTAIGU